

INVITATION

Le Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap (CREJH) de la Jeunesse au Plein Air du Bas-Rhin organise, en partenariat avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), une matinée sur la thématique

«**Je suis parent aidant : j'ai besoin de répit, quelles solutions de répit puis-je mobiliser ?** »

Cette rencontre aura lieu le :

Le mercredi 13 Octobre 2021 de 9 h à 13 h à la Maison de la CEA – 4 Rue des Magasins à BISCHEIM

Programme de la matinée :

<p>9 h 00 à 9 h 20 - Mot d'accueil et d'introduction Représentant de la CEA – CAF du Bas-Rhin et JPA 67</p>	
<p>9 h 20 à 9 h 45 - Projection du film « Vous êtes aidants... » (CEA) Séquence spécifique sur le répit</p>	
<p>9 h 45 à 11 h 30 - Table-ronde – Témoignages – Échange avec la salle</p> <p>Mise en avant des solutions de répit - Coup de projecteur sur l'existant Présentation des offres de répit sur le département et autres</p> <p>Intervention de professionnels présentant leur solution avec pour chacun le témoignage de parents en ayant bénéficié</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CREJH : Intervention à domicile et la PARENThèse Équipe Mobile et dispositif direction des parents d'enfants en situation de handicap (CAF AID CREJH de la JPA67) ➤ PEP Alsace : Weekend REPIT (en partenariat avec le CREJH) ➤ ZAPA : Baluchonnage ➤ Village REPIT Famille du Jura <p><i>Le répit est toujours envisagé sous le volet de l'épuisement, mais il est important de rappeler que le répit permet à l'aidant d'être lui-même. Qu'est-ce que le répit ? en donner une définition large.</i></p> <p>Présentation des dispositifs d'aides financières - Quelles sont les possibilités d'aide et de prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Agirc Arrco : Dossier simplifié - Aides financières mobilisables ➤ MDPH : Aides financières mobilisables 	
<p>11 h 30 à 12 h 00 : Lancement du dispositif «REPIT PARENTAL » du CREJH Présentation du dispositif</p>	
<p>12 h - Conclusion</p>	<p>Permettre aux parents de se projeter dans des solutions de répit <i>Le répit est possible, les solutions existent grâce à l'information, à l'intervention des professionnels. Avant d'être aidant, le parent est une personne qui a des besoins (de relations, de sorties, pour soi...) Le répit ne doit pas seulement s'envisager quand on est en train de craquer. On donne des éléments pour permettre de déculpabiliser.</i></p>
<p style="text-align: center;">Fil rouge : « Les Petits Impromptus de Mlle Maria K »</p>	

Plus de renseignements au 03 88 65 46 40/ 07 71 22 87 70, par mail : repitparental.creih@gmail.com

Pour vous inscrire (Obligatoire) – **Avant le 5 octobre 2021**

<https://jpa67.fr/creih/repit-parental/>

